

## Documents pontificaux

### Discours du Souverain-Pontife au Sacré-Collège

Voici, d'après le texte officiel, le discours que le Souverain-Pontife a adressé au Sacré-Collège, aux évêques, aux prélats et aux personnages laïcs, qui s'étaient réunis dans la salle du Trône, au Vatican, pour offrir à Sa Sainteté, à l'occasion de l'anniversaire de son couronnement, leurs félicitations et leurs vœux :

Les manifestations de religieux attachement que l'on offre au Pape s'adressent toujours plus haut qu'à sa personne. En honorant le Pontife on rend hommage à l'institution surhumaine qu'il représente et qui est unique par la hauteur du rang et la grandeur des attributions. C'est surtout pour ce motif, et non pas pour Nous, que Nous avons toujours accueilli avec joie les hommages multiples et parfois solennels qui ont accompagné ces vingt années de pontificat. C'est pour cette cause également que Nous Nous sommes réjoui des récentes manifestations de piété dont vous venez de parler, monsieur le cardinal, et qui ont eu lieu à l'occasion de l'anniversaire de nos prémices sacerdotales.

Le but unanime des phalanges compactes de fidèles qui se réunirent le 13 février dans la voisine basilique, était précisément de saluer le suprême Pasteur et de confesser ainsi la prérogative conférée par Jésus-Christ au Siège épiscopal de Rome. Pendant qu'ils s'inclinaient extérieurement devant Notre humble personne, ils s'inclinaient par l'esprit devant la divine idée qui rend vénérable au monde l'étole pontificale. Et à ces acclamations, mêmes, pleines de respect, répondaient de toutes parts, dans une harmonieuse union, des millions de consciences italiennes. On ne devait pas faire outrage à un enthousiasme inspiré par des pensées et des sentiments, non seulement honnêtes et irréprochables, mais saints aussi et suggérés par le devoir : on l'a fait cependant et on a laissé faire.

Ce n'est pas, d'ailleurs, par une circonstance fortuite, mais par un dessein du Ciel que la ferveur de ces sentiments apparaît partout rallumée. Dans les conditions présentes si difficiles, Dieu veut, semble-t-il, faire toucher du doigt, même aux plus rebelles, que c'est lui-même qui défend avec un soin jaloux les destinées du Siège apostolique et que c'est lui qui veille d'en haut à la garde de son œuvre. Aussi la Tiare, si éprouvée soit-elle, se voit cou-

ronnée d'éclatantes splendeurs ; et pour la réconforter au milieu des offenses qu'elle endure, Dieu lui conserve plus vives que jamais les sympathies et le plus ardent l'amour des multitudes. Cet amour et ces sympathies ne s'arrêtent pas aux confins des Alpes et de la mer, mais ils se répandent par un bienfait divin et s'affermissent de jour en jour dans toutes les contrées du monde civilisé. Qu'il soit le bienvenu cet essor réconfortant d'affection ! Il jaillit en effet de la conscience chrétienne fortifiée, qui proteste contre les iniques oppressions et revendique son droit d'être et de se montrer à la face de l'univers courageusement et saintement libre.

Mais combien n'est-il pas douloureux de voir que beaucoup calomnient ou comprennent mal les aspirations des cœurs vers Rome, la métropole sacerdotale, dépositaire des divins oracles, dispensatrice du salut ! Pourquoi ne pas accepter, telle qu'elle est, la consolante réalité des choses ? Au milieu des effroyables tempêtes d'un monde oublieux ou incrédule, c'est le soin renaissant du salut qui porte les hommes à tourner leurs regards vers la cité sainte, vers l'étoile polaire des âmes ; c'est le besoin de posséder Jésus-Christ qui conduit les nations au trône de son Vicaire.

Les calamités morales et sociales de notre époque ont leur première racine dans l'affaiblissement des sentiments religieux. Tout esprit droit, tout cœur soucieux de la prospérité privée et publique doit donc bénir le présent réveil des âmes chrétiennes, comme un présage et une promesse de salut pour l'avenir.

Aussi bien la providence du Seigneur ne laisse pas, comme l'homme, ses œuvres imparfaites. Le mouvement salutaire dont elle a pris l'initiative, elle voudra elle-même, tôt ou tard, le propager et le parfaire pour sa gloire et pour le salut du genre humain. Ce fruit de miséricorde, Nous ne le verrons pas mûrir, Nous qui approchons du terme de Notre journée, mais Notre âme se réjouit de le prévoir et de le saluer de loin par le désir et par l'espérance.

Cependant Nous accueillons bien volontiers et d'un cœur reconnaissant les dignes sentiments du Sacré-Collège, que vous avez si noblement interprétés, monsieur le cardinal, et, en témoignage de cette reconnaissance, Nous accordons, avec une affection paternelle, la bénédiction apostolique à vous et à vos vénérables collègues, ainsi qu'aux évêques, aux prélats et à tous ceux qui sont venus former ici autour de Nous une si agréable couronne.

---

### Léon XIII et les Chrétiens d'Arménie

---

Le comité romain de secours pour les chrétiens d'Orient ayant envoyé une adresse au Souverain Pontife, Sa Sainteté y a répondu par le Bref suivant :

*A Notre cher Fils Grégoire de Jésus et Marie, supérieur général de l'Ordre de la Sainte Trinité,*

LÉON XIII, PAPE.

Cher Fils, salut et bénédiction apostolique.

Lorsque l'Arménie et les régions voisines furent troublées par des événements si funestes, l'association fondée depuis longtemps en France pour multiplier les écoles parmi les peuples orientaux n'eut rien plus à cœur que de solliciter partout des ressources que les fidèles lui apportèrent en abondance, et de secourir les chrétiens plongés dans la détresse.

C'est avec une vive joie que Nous apprimes ce fait. Nous-même, animé par la charité dont Nous entourons tout le troupeau du Christ, Nous n'avons rien négligé soit pour défendre contre l'injustice un peuple faible, soit pour le relever par la parole et par les œuvres lorsqu'il eut été réduit à la dernière extrémité. Votre lettre Nous avertit que maintenant, à Rome même, des catholiques travaillent en faveur des Arméniens, et que vous avez reçu la mission de mener à bien cette œuvre excellente. Comme votre entreprise répond assurément à Nos désirs, Nous souhaitons beaucoup que les vrais catholiques secondent largement vos efforts et votre zèle.

En témoignage de Notre bienveillance et comme gage des faveurs célestes, Nous vous accordons très affectueusement dans le Seigneur la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près de Saint Pierre, le 14 février 1898, de Notre pontificat la vingtième année.

LÉON XIII, PAPE.

---



---

## Un Ministère d'instruction publique <sup>(1)</sup>

---

### VIII.—RAISON DE CIRCONSTANCE

La franc-maçonnerie avait un instant montré sa main ouvertement, au grand jour. Elle s'empressa de la retirer, comprenant qu'elle venait de commettre un impair. Oui, mais elle ne retira pas ses formules. Ces formules, quelles étaient-elles, ou plutôt quelles sont-elles, puisqu'elles restent, puisqu'elles ont cours aujourd'hui, puisqu'on recommencera demain — l'honorable M. Archambault ne l'a-t-il pas formellement déclaré au Conseil Législatif ? — l'assaut tenté contre tout notre système d'instruction publique ? C'est ce que nous verrons dans un instant. Mais d'abord

(1) Voir livraisons I, II, V, VI, VII, VIII, IX.

examinons quel est le plan des loges, tel qu'il s'est clairement dessiné dans ces dernières années.

Ce plan, c'est celui que la secte a exécuté en Europe, mais renversé. Là elle a commencé par le sommet, ici elle s'attaque à la base. Elle avait ses raisons pour suivre là-bas l'ordre qu'elle s'était tracé ; elle a de même ses raisons pour le modifier ici du tout au tout. Elle profite, ou croit du moins profiter de l'expérience qu'elle a acquise, alors qu'elle ignore tout simplement le fait capital, et souverainement lumineux pourtant, des promesses de vie que tient l'Eglise de son divin fondateur.

En Europe, notamment en France et en Belgique, la force occulte s'attaqua d'abord à l'enseignement universitaire, pour descendre de là dans l'enseignement secondaire, et plus tard dans les écoles du peuple. Son plan était de s'emparer d'abord des hautes classes en y répandant le scepticisme et l'irréligion. Elle savait que la bourgeoisie suivrait à brève échéance et lui rendrait à son tour facile la conquête des classes ouvrières.

Elle s'est tenue à ce plan et l'a exécuté tel que conçu. Non, toutefois, sans rencontrer une résistance opiniâtre. Le zèle des catholiques français et belges fut à la hauteur des responsabilités que leur faisaient des circonstances nées en dehors de leur volonté et de leur action. Il se manifesta d'abord dans des luttes menées avec un entrain superbe, sous la conduite de généraux illustres et au cours desquelles il s'échappa de leurs convictions ardentes des accents qui eussent triomphé d'un dessein ordinaire, mais qui, Dieu le permettant, ne réussirent qu'à trouer les masques derrière lesquels se cachait le signe de la bête. Ce fut une époque héroïque, pleine d'œuvres pour les hommes de foi, les penseurs, écrivains et orateurs chrétiens, les grands caractères.

Puis, quand vinrent les lois oppressives, avec un désintéressement et un esprit de sacrifice admirables, les catholiques organisèrent des institutions libres, qu'ils maintinrent au prix des plus grands efforts et au moyen desquelles ils réussirent, sinon à empêcher de se produire le mal qui devait nécessairement découler de l'état de choses créé contre eux, au moins à tenir libre et ouvert le port du salut, pour le jour où la société voudrait s'y réfugier. Les deux régimes, vivant parallèlement, mais dans des conditions bien différentes, donnèrent leurs fruits. Et l'on vit ceci : de l'école laïque et athée, puisant à pleines mains dans la caisse publique, bénéficiant de la gratuité et de tout le pouvoir législatif de l'Etat, l'on vit sortir une génération d'impies, de libertins, de blasés, qui, ne croyant qu'au besoin de jouir et sans ressort moral pour se reprendre et se ressaisir, au premiers revers éprouvé,

se faisaient sauter la cervelle, ou, s'il restait à leur nature indomptée la trace de l'énergie sauvage de la brute, devenaient vite des sujets de prisons et de bagnes ; de l'école catholique, privée de tout et ne vivant que de sacrifices, une génération de forts, de désintéressés, de convaincus, de patriotes sincères, de penseurs sérieux, d'hommes d'action, d'appuis sûrs dans toutes les carrières, de caractères en un mot.

Et le contraste allant toujours s'accroissant, et les élèves des écoles congréganistes faisant meilleure figure dans les concours que ceux des écoles si universellement favorisées par l'Etat, l'on vit la population scolaire de ces dernières subir une déperdition graduelle dont profitaient les écoles catholiques. Et l'on vit mieux encore : l'on vit des partisans mêmes de la secte, des outranciers du laïcisme, des hommes chez qui la haine de l'Eglise laissait subsister pourtant un certain souci de l'exactitude et une certaine préoccupation de l'avenir, forcés d'avouer, dans des rapports officiels, la complète banqueroute de l'instruction purement laïque.

Les constatations établies, les esprits supérieurs ont dû reconnaître que ce qui reste à la France de force morale, elle le doit à l'esprit religieux d'une partie de sa population ; que les services qui garantissent le mieux la sécurité du pays, ce sont ceux où les officiers supérieurs sont des catholiques convaincus et dévoués ; que les seuls caractères qui s'y affirment encore sont ceux qui ont été fortement trempés dans une éducation première puisée dans ce sanctuaire qui a nom l'école catholique. Ce sont sans nul doute ces leçons de l'expérience qui, avec la grâce de Dieu et l'action incessante de toutes les énergies de la foi, ont préparé ce mouvement de retour vers l'Eglise des classes dirigeantes en France dont le R. P. Hébert, le distingué prédicateur de la station du carême à Notre-Dame de Montréal, nous apportait récemment le consolant témoignage.

Faut-il s'étonner après cela que la franc-maçonnerie ait changé de méthode et dirigé autrement ses batteries dans l'assaut qu'elle a décidé de livrer à notre système scolaire ? Ce résultat de ses efforts en Europe, elle a été la première, n'en doutons pas, à en prendre note. Ces constatations, elle les a faites elle-même. Si elles n'ont pas lassé sa haine, elles lui ont du moins indiqué la nécessité de renverser son plan.

C'est ce qu'elle a fait ici. Outre cette raison d'expérience, elle savait fort bien, par les rapports de ses émissaires, que si elle avait voulu commencer par déposséder l'autorité religieuse de sa haute main sur l'enseignement supérieur, elle se serait heurtée à une opposition si vivace qu'elle aurait essuyé du coup un échec

peut-être irréparable. Trop habile pour s'exposer à un pareil écroulement de son influence acquise, trop intéressée pour courir des hasards, elle comprit qu'il valait mieux achever par l'école la perversion du peuple commencée par la presse. Et c'est à quoi elle s'employa, en s'efforçant d'obtenir d'abord le contrôle de l'école primaire, par la création d'un monopole de l'Etat sur toute cette partie de notre organisation scolaire.

Voilà le plan maçonnique tel qu'il s'est révélé et tel qu'on va maintenant tenter persévéramment de l'exécuter.

---

## Ligue des Patriotes

---



### La Ligue : ses tendances, ses alliances

---

M. Jacques Piou était, avec M. le comte Albert de Mun, l'une des figures proéminentes de la députation catholique de France. Lorsque se produisirent les directions pontificales, après le toast d'Alger et l'Encyclique du 16 mai au peuple français, Jacques Piou fut parmi les premiers à en accepter loyalement et entièrement toutes les conséquences. Il se soumit de très bonne grâce aux vœux exprimés par le Saint Père : de monarchiste convaincu qu'il avait toujours été, il devint un franc républicain. Cette conversion honorable lui valut la défaite, aux élections générales de 1893, dans sa circonscription électorale où les royalistes intransigeants, comme en bien d'autres circonscriptions de France, malheureusement—même, dans la catholique Vendée, celle du comte de Mun, qui fut aussi défait et à qui le Finistère offrit plus tard un mandat—où les royalistes intransigeants préférèrent donner leurs suffrages aux sectaires plutôt qu'aux républicains ralliés, et obéir à leurs préjugés plutôt qu'aux conseils du Pape. Mais, depuis cinq ans, les directions pontificales ont été beaucoup mieux comprises, le "ralliement" est devenu général, et, parmi les nombreux députés républicains catholiques qu'il portera sûrement à la Chambre française, lors des élections générales de cette année, M. Jacques Piou se trouvera incontestablement aux premiers rangs.

Or, ce fils soumis de l'Eglise, quand il modifia ainsi généreusement, du jour au lendemain, son allégeance politique, à la voix du Souverain Pontife, eut à soutenir des discussions assez acerbes.

avec ses anciens amis, qui ne lui pardonnaient point cette évolution si franche. Il les soutint avec tout le talent qu'on lui connaît, et avec l'énergie d'un convaincu. S'il ne put faire prévaloir son opinion devant ses électeurs, du moins, en face de l'opinion publique, il parut triompher sur toute la ligne. Et la meilleure preuve en est que ses plus obstinés contradicteurs furent bientôt parmi les premiers à imiter son exemple.

Plusieurs des considérations que fit alors M. Jacques Piou, sur l'attitude à prendre pour les catholiques de France, s'appliquent avec précision à la situation actuelle des catholiques du Canada français.

C'est ainsi que M. Piou écrivait, dans son journal *La Concorde*, qu'il fallait aux catholiques français... " dans la *république loyalement reconnue*, faire une politique nettement conservatrice et religieuse, d'où une majorité de gouvernement fût appelée à émaner dans l'avenir."

Au mot de république substituez parti ou organisation conservatrice, et vous avez toute la raison d'être de la " Ligue des Patriotes " canadiens-français.

A son ancien compagnon d'armes, le comte d'Haussonville, chef royaliste, qui lui reprochait ce qu'il osait appeler son abandon, Jacques Piou répliquait avec fermeté :

" La formation d'un parti conservateur qui, en dehors de toute préoccupation dynastique, se placerait sur le terrain constitutionnel, pour défendre les grands intérêts du pays, me paraît, à l'heure qu'il est, la meilleure sauvegarde des principes que nous défendons l'un et l'autre. Nous sommes venus à un moment où il ne peut s'agir ni de nos préférences, ni de nos sentiments, mais de nos devoirs seuls. Pour moi, j'ai la conviction qu'un parti qui entrera en lutte aujourd'hui avec la forme actuelle du gouvernement se condamnera à l'impuissance."

Si l'on remplace, en ces sentences, *préoccupation dynastique* par *souci des seuls intérêts matériels*, et *la forme actuelle du gouvernement* par *la conformation présente de nos partis politiques*, on trouve qu'il ne pourrait guère être rien écrit de mieux pour justifier la constitution de la " Ligue des Patriotes," dans le sens que nous avons proposé.

Jacques Piou fait ailleurs une objection sérieuse, qui vaut également contre le Centre catholique dont il a parfois été question chez nous, et il s'exprime comme suit, en réponse au correspondant d'un journal américain qui lui demande si les instructions du Pape tendent à la formation d'un parti catholique en France : " Un parti catholique, affirme-t-il, ne peut pas être, dans

notre pays, un parti électoral." Mais il s'empresse d'ajouter : "Le parti conservateur constitutionnel devra, cependant, avoir une droite catholique, que rien n'obligera à dissimuler son drapeau religieux."

Telle serait précisément l'ambition de la "Ligue des Patriotes", de former cette droite catholique, *au sein du parti conservateur constitutionnel*, en attendant qu'elle en vienne à former elle-même tout ce parti.

Mgr T'Serclaes, le distingué prélat belge de la maison de Sa Sainteté, nous parle, dans son bel ouvrage : "Le Pape Léon XIII," de "la franc-maçonnerie et son expression politique, le radicalisme." Or, pour combattre avec avantage cette "expression politique de la franc-maçonnerie" et de toutes les erreurs du rationalisme moderne, le radicalisme, qui lève la tête en notre pays, avec audace, dans les sphères anglaises et protestantes, voire même et surtout parmi nos co-nationaux, il faut que la "Ligue des Patriotes," qui naîtra spécialement pour ce combat, s'assure toutes les ressources d'un parti de gouvernement. De là sa solidarité avec le parti conservateur constitutionnel, sous bénéfice des réserves et garanties qu'il lui conviendra d'imposer.

Cela lui suffira pour atteindre son but dans la province de Québec. Dans l'arène plus vaste de la politique fédérale, il lui faudra se soumettre aux nécessités de certaines alliances, sans lesquelles son rôle serait fatalement frappé de nullité. Ces alliances seraient presque foncièrement impraticables pour un Centre catholique ; elles seront relativement aisées pour la "Ligue des Patriotes", grâce à sa constitution plus large et plus efficace.

Sur quelles bases pourraient s'opérer ces alliances nécessaires avec des éléments parfois indifférents, souvent hostiles ? C'est encore Mgr T'Serclaes qui va nous fournir la solution de ce problème. Il nous raconte que "l'*Unione Romana* (Ligue des Patriotes catholiques italiens, formée à Rome même, sous les yeux du Souverain Pontife) accueillait dans son sein et appuyait de ses votes *tous ceux* qui s'engageaient à favoriser l'enseignement religieux dans les écoles et qui donnaient des assurances suffisantes quant aux questions religieuses"... Le même auteur tire, comme conclusion, de ce fait historique, le précepte suivant, qui se recommande à toutes les organisations catholiques de même espèce : "Ne s'allier qu'avec ceux qui leur donneront des gages positifs en faveur des intérêts vitaux de la religion et du pays."

Et c'est là tout le secret des alliances qu'il serait permis et même opportun de faire, pour la "Ligue des Patriotes."

SPERANZA.



# LE PARTI LIBÉRAL ET L'EXÉCUTION DU COMLOT MAÇONNIQUE.

## LA QUESTION DES REFORMES SCOLAIRES

### II

L'école, ce premier rempart de l'Eglise catholique, est devenue de nos jours, le principal point de mire des efforts des sectaires, dans tout l'univers. L'on a pu constater, dans la première partie de cette étude, l'acharnement qu'ont déployé les sectaires français dans leur attaque contre l'école catholique. Tous les moyens furent jugés bon ; la fin justifiait les moyens. Rusés et audacieux, fourbes et hypocrites, aidés de la complicité de la grande masse des libéraux catholiques, escomptant la bonne foi du peuple français, ces ennemis de l'ordre social firent, en vingt ans, plus de mal à la France que ne lui en avaient fait toutes les guerres de ce siècle. On avait reconnu que l'école neutre devait être la pierre angulaire de l'Eglise de Satan ; on travailla sans relâche à son établissement, et elle fut établie. Maçons et libéraux français accomplissaient l'œuvre du rationalisme qui, pour chasser plus sûrement Dieu de l'humanité, voulait d'abord le chasser de l'école. C'était la sécularisation universelle que l'on préparait ; on y réussit et aujourd'hui l'athéisme officiel marque d'une tache indélébile le front de la Fille aînée de l'Eglise.

A tout considérer, ce travail diabolique de la sécularisation de l'école est en bonne voie et déjà fort avancé au Canada, et dans notre province de Québec en particulier. L'organisation de l'armée maçonnique est complète ; les soldats sont à leur poste, et les alliés, nos libéraux canadiens-français, tous prêts à entrer en lice. De nouveaux Judas politiques n'attendent plus que le moment favorable pour trahir leur religion et leur foi, et recevoir leurs trente deniers de la franc-maçonnerie. La secte, patiente autant qu'énergique, sait attendre le moment opportun, des circonstances favorables ; et si le fauve n'ose encore faire irruption dans le troupeau de peur d'éveiller l'attention des pasteurs, il n'en reste pas moins là, épiant les agissements de sa proie et prêt à s'élaner sur elle.

Le rationalisme a, aujourd'hui, ses franchises coudées dans le parti libéral canadien-français ; la direction en est saturée et c'est

à peine si l'on peut y retrouver quelques vestiges d'une foi vive et sincère, exempte de toute tare rationaliste. L'avènement de ce parti politique au pouvoir, dans notre province de Québec, dans les circonstances que nous savons, constituait un événement d'une grande portée pour ces partisans du culte de la Raison ; et la maçonnerie canadienne était en droit d'en attendre un grand bien. Aussi ce que les catholiques sincères redoutaient arriva. A la première réunion de notre Assemblée Législative, ce même parti qui s'était fait complice et auxiliaire de la secte infernale dans l'affaire des écoles du Manitoba, continua son rôle *d'exécuteur des complots maçonniques*. Une mesure inoffensive en apparence et présentée comme telle, mais radicale dans le fond et satisfaisant pleinement les sectaires les plus haineux, fut soumise au Parlement ; c'était le premier pas, mais un pas bien calculé, bien mesuré. La franc-maçonnerie ne pouvait songer, dans ce premier engagement, à remporter une victoire complète et à remplacer du même coup l'école confessionnelle par l'école neutre ou non-confessionnelle comme au Manitoba, et, évitant de heurter les *préjugés religieux* d'un peuple encore foncièrement catholique et de compromettre ainsi le succès final d'une œuvre déjà si bien commencée, elle n'emprunta la voix de ses dévoués alliés ou complices inconscients, nos libéraux canadiens-français, que pour demander la *création d'un ministère de l'instruction publique*. Connaissant à fond notre système électoral et nos mœurs politiques, guidée par l'expérience d'un passé malheureux pour nous, la secte comprenait que, les circonstances aidant, un ministre d'instruction publique ne pouvait manquer de lui être d'une utilité considérable.

Pour tout inoffensive que paraisse cette mesure, la franc-maçonnerie attache, et avec raison, une grande importance à ce qu'elle devienne loi. Car la création d'un ministère de l'instruction publique est la première étape à franchir pour arriver à la sécularisation complète de l'école. Abandonnons à la merci de la secte la direction et la discipline générales de l'école, la sécularisation du professorat lui deviendra chose facile et, comme corollaire, la sécularisation dans les doctrines enseignées s'imposera d'elle-même. Ce sont là les trois éléments qui constituent l'école laïque ou sans Dieu ; et pour arriver à son but, qui est la laïcisation scolaire, la secte doit d'abord s'en assurer le concours effectif. Telle a été la marche suivie en France ; le plan de la sécularisation scolaire fut réalisé dans ses traits essentiels presque au début du XIXe siècle, et ce n'est qu'en 1877, lorsque l'on eut commencé à enlever à l'autorité religieuse la direction dans l'organi-

sation scolaire, que l'on pressentit son exécution. Dès lors l'Eglise catholique, battue en brèche par les sarcasmes et les sophismes des émissaires des loges, vit décroître son influence sur les masses populaires et se vit enlever petit à petit la plus chère et la plus précieuse de ses prérogatives : *celle de surveiller et de diriger elle-même l'instruction et l'éducation de ses enfants*. La franc-maçonnerie, habile à calculer ses coups, prudente et rusée comme le serpent, ne va pas dans un pays en majorité catholique réclamer tout d'abord l'établissement de l'école sans Dieu ; ce serait d'une maladresse puérile que Satan, son maître, sait lui exempter. Elle commence plutôt par annihiler l'influence de l'autorité religieuse dans la direction et la discipline de l'école, pour s'y substituer elle-même en définitive ; dès lors la voie est ouverte, il n'y a plus qu'à avancer.

Comme en France, les sectaires de la province de Québec s'avouent entre eux que "*sans doute il faut laïciser, mais qu'il faut bien se garder de commencer par là.*" Les journaux représentant l'élément radical et fanatique du parti libéral ne prennent plus, toutefois, la peine de dissimuler leurs intentions et c'est à ciel ouvert qu'ils nous vantent les bienfaits de l'instruction laïque, gratuite et obligatoire. Le *Réveil*, la *Patrie* et d'autres feuilles encore moins dignes de mention nous ont accoutumés depuis longtemps à des élucubrations du genre de celle-ci : "Ce que nous avons prêché, ce que nous demandons pour le Canada, c'est l'instruction laïque, gratuite et obligatoire, fondement de toute démocratie instruite et utile (*et athée*). Nous ne prétendons pas avoir réussi à faire triompher ce programme, ce serait trop beau (*en vérité !*). La France, notre mère-patrie, a mis des siècles à en arriver là (*vous exagérez peut-être*) ; mais voyez donc ce que nous avons obtenu déjà. Pour la laïcisation, ne voit-on pas que nous y marchons à grands pas et que tout nous y conduit ? (*et la Providence !!!*).—La suppression du Conseil de l'instruction publique, rempart du cléricisme (*le grand mot est lâché*) au sein de l'éducation, est aujourd'hui chose admise en principe. (*par vous, mais les autres . . . !*). Le gouvernement Marchand s'est engagé à cette réforme, qui causera une révolution dans le système existant. (*pour une fois nous sommes d'accord*). Peut-on nier que nous ayons les premiers osé lancer le "*Delenda est*" (*que vous êtes braves !*) contre cette institution fossile qui fait, des membres laïques représentant des pères de famille, les valets des évêques ou de leurs remplaçants, qui ne représentent rien qu'un droit théorique ? (*c'est là un point discutable*). Et la campagne de cette mesure de suppression, la création d'un mi-

nistre de l'instruction publique pour notre province, quels en sont les champions de la veille ? (*calmez-vous, personne ne vous conteste ce championnat, digne rejeton de l'ex-"Canada Revue" !*). (1) Tel est le langage journalistique employé au "Réveil" : telles sont les idées que l'on y professe. Jamais, en France, radicaux ou fidèles maçons n'ont parlé un langage plus maçonnique ; il est impossible, croyons-nous, d'exprimer plus fidèlement les idées écloses dans les loges. Et c'est depuis sa fondation que les écrivains de cette feuille libérale-radical, héritière naturelle du sale bagage de l'ex-"Canada Revue," pensent et parlent ainsi. Que ces hommes appartiennent ou non aux loges, ils n'en sont pas moins maçonnés et n'en travaillent pas moins à maçonniser leurs semblables.

Mais si, en certains quartiers, on ne se gêne pas de dire ce que l'on veut, comme les sectaires français le faisaient en loge ou au club, on se garde bien de faire connaître les véritables intentions et le but que l'on recherche dans des journaux dont la clientèle est encore catholique. Les lecteurs du "Réveil" ne sauraient se scandaliser des mots "*instruction laïque, gratuite et obligatoire,*" parce que d'abord ils y sont accoutumés depuis longtemps, et de plus le journal voltairien ne reflète que trop bien leurs propres opinions. Mais à la "*Patrie*", ce grand journal à sensations politiques et dont la clientèle compte nombre de catholiques à l'âme encore timorée, on se contente de dire tout, excepté ce que l'on veut. "Sans doute il faut laïciser, mais il faut bien se garder de le dire" : telle est la maxime dont s'inspirent les rédacteurs de ce journal, soi-disant organe du parti libéral canadien-français. Voici un extrait de l'un de ses articles : "Nos amis de Québec veulent créer un ministère de l'Instruction publique pour une bonne raison, c'est que le conseil, sans chef responsable, n'a été jusqu'ici qu'un corps routinier, indolent, apathique, qu'il n'a pas donné à l'enseignement l'importance et l'attention qu'il mérite, c'est que nos populations veulent et doivent être éclairées, c'est qu'il faut relever le niveau de l'école et du professorat (*et du journalisme sans doute ?*) c'est qu'il faut tirer la province de la position humiliante où l'ancien système l'a mise. Il faut faire notre peuple fort, vigoureux, intelligent, pratique (*et rationaliste*), et le Conseil de l'Instruction Publique n'a rien compris à cela dans le passé." (2) On serait en droit de se demander s'il ne se trouve pas un F. Bourland fils à la rédaction de la *Patrie*, tant ce morceau ressemble à celui que j'ai cité dans la première partie de

(1) Extrait du discours de l'Honorable Th. Chapais au Conseil législatif.

(2) Op. cit.

cette étude ; les deux nous font comprendre clairement : " que l'obstacle au développement intellectuel de la province de Québec ou de la France (d'alors) . . . ce qui tue le monde entier, c'est l'ignorance, c'est le fanatisme, c'est Rome, c'est l'ultramontanisme . . . les prêtres, les évêques, les archevêques et les cardinaux qui, tous, doivent périr à jamais par le développement de l'éducation qui conduit à la morale (*universelle*), et par le développement de l'instruction qui conduit au développement complet de l'intelligence." C'est la même pensée exprimée dans un style quelque peu différent. C'est-à-dire que si nous ne voulons pas voir le peuple se noyer sous nos yeux dans la mer noire de l'ignorance, il nous faut de toute nécessité enlever à l'école—ce phare de la civilisation— toute couleur cléricale. Voilà ce que tous deux, la *Patrie* et le F. Bourland, ont voulu et veulent dire. Le progrès de la civilisation exige que l'école soit sécularisée, pour mieux atteindre la *sécularisation universelle* ; ainsi le veulent le *Rationalisme*, la *Franco-Maçonnerie* et le *Libéralisme*. Il y a un thème commun sur lequel nos écrivains libéraux, radicaux, réformistes, etc., exercent leur imagination ; ce thème est fourni par une des prétentions du rationalisme sur l'école : "*Le clergé, comme ennemi du progrès véritable de la science et de la civilisation, doit être écarté de tout soin et de toute charge d'instruire et d'élever la jeunesse.*" Durant une période de temps qui vient à peine de finir, on aurait pu croire les bureaux de rédaction des journaux libéraux convertis en ateliers maçonniques, tant leurs élucubrations ressemblaient en tous points *aux plus beaux morceaux d'architecture* émanés des loges de France. Vraiment cela rappelait les beaux jours du *Pays* et de l'*Avenir*.

A côté de ces feuilles fortement teintées de maçonnisme et de libéralisme, il en est d'autres qui, sous des dehors plus humbles et des allures moins suspectes, n'en coopèrent pas moins à la manœuvre : *la destruction du règne du Christ sur la terre*. Conscients ou inconscients, les rédacteurs et les collaborateurs de cette classe de journaux n'en sont pas moins des ouvriers actifs et habiles du *prince des ténèbres*. Profondément hypocrites, les auteurs de cette littérature malsaine et empoisonnée font encore plus de mal que leurs confrères du radicalisme, parce qu'ils sont moins redoutés. Nouveaux pharisiens, ils commencent chaque matin leur besogne impie et sacrilège en faisant pieusement le signe de la croix. Tout en protestant de leur respect pour la religion et ses dogmes fondamentaux, ils ne reculent pas devant la honteuse mission de travailler à la ruine de l'influence et de l'autorité épiscopales. Un peu plus teintées de catholicisme, et ces

feuilles libérales, soi-disant catholiques, mériteraient de figurer dans la liste de ces journaux amphibies qui sont dispersés dans les différents comtés de la province. Au premier rang, dans ce genre de journalisme, se présente le *Signal*, organe libéral. Ses opinions tranchées dans l'affaire des écoles du Manitoba faisaient bien pressentir le ton qu'il emploierait pour traiter plus tard la question des réformes scolaires dans la province de Québec. A ce sujet voici ce qu'on trouve dans le No. 8 du Vol. I. "Quant au règlement de la question des écoles tel qu'il nous a été donné par le gouvernement Laurier, nous l'élevons à la hauteur d'un principe sur lequel nous ne transigerons pas, pour aucune considération et quelles qu'en soient les conséquences." Inutile de se demander quel bien a pu produire à la rédaction de ce journal la lecture de l'encyclique *Affari vos*. Quant à son respect pour les évêques et l'autorité religieuse, en voici quelques échantillons. Appréciant le résultat de la journée du vingt-trois juin 1896, il dit : "Les libéraux n'ont pas voulu se jeter dans les bras de ce trio d'incapables, Angers-Taillon-Desjardins, pour satisfaire les passions politiques d'un jeune prélat exalté et assoiffé de notoriété. . . . . Le clergé n'a pas su tirer parti de cette leçon de patriotisme qui lui fut donnée. Au contraire la défaite qu'il a essuyée l'a rendu plus arrogant et plus *cassant*. Il n'écoute en ce moment que sa colère qui est toujours mauvaise conseillère. Voilà pourquoi les mandements nous tombent sur la tête drus comme grêle. Jusqu'à ce bon M. Bourgeault qui profite de la mort de l'archevêque de Montréal pour nous dénoncer !" (Vol. I. No. 13.)—"Le 23 juin . . . a vu s'accomplir le triomphe de la *raison politique* . . . . . Oui, nous le répétons, pour être à l'abri des anathèmes, il faudrait faire peau neuve . . . . . et devenir soudainement fourbes, hypocrites, corrompus, flagorneurs et rampants." (Vol. I. No. 11) Que vous vous connaissez peu, cher confrère ! Gardez votre peau, vous n'avez nullement besoin de transformation.

Une plante aussi vivace et aussi précoce, réchauffée par les chauds rayons du soleil de la Raison, ne pouvait tarder à produire des fruits. Dès le No. 14, Vol. I, les nobles chevaliers qui composent la rédaction de ce journal, sous prétexte de s'occuper des réformes dans notre organisation scolaire, entreprennent une chevauchée sur le terrain de la laïcisation et de la sécularisation de l'école. Dans un article intitulé "*Instruction obligatoire*" nous cueillons les perles suivantes : "Enfin, la question de l'éducation préoccupe un peu tout le monde. . . . il a été démontré jusqu'à l'évidence que notre système d'instruction primaire et

même secondaire était défectueux . . . que nos instituteurs étaient mal rémunérés, qu'ils n'étaient pas tous compétents, qu'il y avait trop de livres différents et inutiles, qu'enfin le peuple ne faisait pas grand cas de l'instruction.—On a appliqué bien des remèdes à ces maux, sans parvenir à faire disparaître l'ignorance parce que l'on n'a pas encore voulu essayer le seul, unique et vrai remède : l'INSTRUCTION OBLIGATOIRE ET LAÏQUE . . . (*Gens de la " Patrie," entendez-vous bien, vous êtes enfoncés ! Vous n'êtes que des arriérés ; ce n'est pas la peine de débâter contre l'institution du Conseil de l'Instruction publique, c'est ni plus ni moins que l'instruction obligatoire et gratuite qu'il nous faut.*) . . . Si l'on rend l'instruction obligatoire, il faut nécessairement encore la rendre gratuite . . . (*comme c'est beau, la logique !*) . . . L'humanité progresse lentement mais sûrement, parce que l'on reconnaît de plus en plus que le fort doit aider le faible, que le riche doit partager avec le miséreux. (*Gare au socialisme, nobles chevaliers.*) . . . L'idée de l'instruction obligatoire n'est pas neuve. (*nous le savions*) Elle a depuis des siècles fait le sujet de méditation des hommes d'état et des penseurs (*et surtout des francs-maçons*) . . . Si nous ne voulons pas que notre peuple rétrograde, . . . qu'il ne devienne pas une proie facile pour les gens instruits, mais perfides, (*de qui voulez-vous parler—des prêtres ?*) il faut lui donner les connaissances nécessaires . . . . Allons, lequel de nos hommes publics se fera le champion de l'instruction obligatoire" ? (*Ah ! si nous avions, à Québec, seulement un petit Laurier ou un petit Tarte, ça marcherait rondement ! Oh ! les peureux de Québec !*)

Concluons, nous-même, cet exposé doctrinal, par ces paroles du F. S. Vainsberg, à la Loge écossaise *Les Trinitaires* de Paris : " L'instruction obligatoire est la nourriture intellectuelle. Mais l'instruction obligatoire exige impérieusement l'instruction laïque dans les écoles de l'Etat . . ." "*L'instruction gratuite, obligatoire et laïque, développant les principes de 89, tend à faire des hommes, des citoyens libres et égaux. L'instruction gratuite, obligatoire et laïque, voilà un progrès, soyez-en sûrs, et ce ne sera pas le seul que la franc-maçonnerie réalisera un jour.*" (*La Chaîne d'Union, Paris 1874 P. 542.*)—Désormais, il faudrait être aveugle pour ne pas voir que, dans cette attaque contre l'école catholique, c'est la franc-maçonnerie qui dirige ces soldats des ténèbres. A elle appartient le commandement, à elle appartiendront les dépouilles ! Ce que veut la secte dans notre province, c'est ce qu'elle a voulu et ce qu'elle a obtenu en France : *chasser Dieu de l'école, afin de la chasser plus sûrement de la société.*

Toutefois nous ne sommes encore qu'au début des hostilités ;

la maçonnerie canadienne depuis longtemps réduite au silence et confinée dans ses loges, se sent assez forte pour sortir de ses retranchements et attaquer de front l'Eglise catholique. Enhardie par son succès au Manitoba, comptant sur la loyauté maçonnique du parti libéral canadien-français qu'elle vient de mettre à l'épreuve, elle s'attaque aujourd'hui directement à la catholique province de Québec, cette citadelle du catholicisme au Canada. Le projet de création d'un ministère de l'Instruction publique, présenté et accepté en janvier dernier à l'Assemblée législative, mais rejeté par le Conseil législatif, n'est qu'une escarmouche de la part des sectaires : mais c'est une escarmouche qui nous fait voir quel est le plan de bataille adopté par l'ennemi, quels sont la valeur et le nombre de ses soldats. La guerre est déclarée à la religion, et les catholiques ont besoin de rassembler toutes leurs forces et de se tenir prêts à combattre, s'ils ne veulent pas se voir arracher, lambeau par lambeau, le noble héritage légué par leurs aïeux. Aujourd'hui, l'école catholique est attaquée, et quand la secte s'en sera rendue maîtresse et qu'elle l'aura remplacée par l'école neutre ou athée, le sort de la famille chrétienne sera inévitablement scellé et l'ordre social chrétien bientôt remplacé par l'ordre social de la raison. Tel est le but de la franc-maçonnerie : telle est la tactique qu'elle a suivie en France. Le projet des réformes scolaires, lancé au nom de la civilisation et du progrès, n'est, dans notre province, que la répétition des mensonges et des hypocrisies dont a usé la secte dans notre mère-patrie. La Ligue de l'enseignement qui, de l'aveu de son fondateur et de ses membres les plus marquants, avait pour but "de supprimer dans les écoles publiques tout enseignement religieux et de rendre l'enseignement laïque, gratuit et obligatoire" et était une institution essentiellement maçonnique, proclama pendant longtemps sa neutralité politique et religieuse. Elle se donna seulement comme l'apôtre de la diffusion de l'enseignement jusqu'en 1877, lors du fameux triomphe des 363. A cette époque, la victoire de l'athéisme semblait assuré; Gambetta venait de lancer sa retentissante déclaration de guerre au cléricisme, c'est-à-dire à l'Eglise catholique. La Ligue n'avait plus besoin du masque dont elle s'était couverte jusque là, et elle le rejeta ; puis, avec la présidence de M. Grévy, commença contre l'Eglise cette guerre sacrilège qui n'a pas cessé depuis.

L'histoire de la vieille France se répète dans cette nouvelle France ; le nier, ce serait nier l'évidence. Le nier serait encore nier l'existence du complot maçonnique universel. La franc-maçonnerie est une et son œuvre la même partout, en n'importe



quel pays qu'elle se trouve, avec quelques variantes dans ses manœuvres infernales, selon les circonstances de temps, de lieux et de personnes.—D'où vient cette guerre sourde, injuste et inexplicable menée contre la hiérarchie religieuse de notre province depuis quelques années surtout ? Comment expliquer les insultes dont on a tant abreuvé nos évêques et nos prêtres durant les dix dernières années ? Y a-t-il eu une époque en France où les sectaires aient plus odieusement maltraité la religion que ne l'ont fait les hommes néfastes de " l'Electeur," du " Soleil ", de la " Patrie" et du " Cultivateur "—pour ne mentionner que les plus marquants parmi ces journaux qui s'affublent indignement du titre de catholiques ? Ils ont travaillé à ravilir le caractère sacré du prêtre, à ruiner son influence sur les masses ; le nom de nos primats religieux a été traîné dans la fange dégoûtante de la politique, les insinuations les plus malveillantes sur leur compte n'ont pas été épargnées ; l'autorité du Père commun des fidèles,—de ce noble vieillard qui préside si admirablement aux destinées de l'Eglise catholique—l'autorité du Pape n'a pas trouvé grâce devant la Raison de ces renégats. Comment expliquer cette haine toujours grandissante de la religion catholique, de ses pratiques, de ses dogmes et de ses ministres, sans y voir la main sacrilège de la secte qui a juré l'anéantissement du Christ et son œuvre ? Rappelons-nous cette parole de Lamennais, alors qu'il était encore fidèle : "*La révolution veut détruire le catholicisme ; il n'y a pas d'autre question dans le monde.*" Et qu'est-ce que la Révolution, si ce n'est le triomphe du rationalisme, l'exécution du programme de la franc-maçonnerie ? La lutte qui se poursuit partout contre l'autorité de notre sainte Eglise n'est que la continuation de la rivalité des deux étendards : celui de Jésus-Christ et celui de Satan-Lucifer. Dans notre province, dans notre pays, ces deux étendards sont portés plus haut que jamais ; et le groupement et le classement des deux partis s'opèrent naturellement. Tant mieux, nous en sommes satisfaits ; le soldat catholique, le vrai soldat de Jésus-Christ saura mieux distinguer amis et chefs et frapper le traître se faulant dans nos rangs.

Pour défendre l'opportunité des réformes scolaires, pourquoi ces attaques contre la part et l'influence de notre clergé dans le Conseil de l'Instruction publique ? En ce qui concerne l'utilité d'un ministère de l'instruction publique, à qui fera-t-on croire qu'un homme politique comprendra et protégera mieux les intérêts et les besoins éducationnels de la jeunesse que nos prêtres et nos évêques ? Non, ce que l'on veut, comme en France, c'est la centralisation des pouvoirs et de la direction de l'Instruction pu-

blique. Les plus fameux sectaires, Gambetta, Ferry, Paul Bert, Goblet et tant d'autres chassaient le prêtre de l'école, les religieux des couvents et les religieuses des hôpitaux, le Christ du prétoire, toujours au nom du salut de la patrie. Le bien-être du peuple, disaient-ils, était mis en danger par les empiètements de la religion sur le domaine de l'Etat, et sous prétexte de patriotisme, on crochetait les couvents, on fermait les hôpitaux et on chassait Dieu de l'école.—Encore une fois, l'histoire se répète, et ces clameurs poussées par la presse libérale n'ont d'autre but que de masquer les agissements de la secte et de ses complices. Ce n'est pas l'homme que l'on déteste dans le prêtre, mais bien le caractère religieux dont il est revêtu et la religion qu'il représente. L'école primaire canadienne vaut mieux que l'école primaire officielle en France ; elle n'a rien à envier à celle des autres pays. Mais Dieu règne encore dans l'école primaire de notre province, et les gouvernements l'en ont chassé dans les autres pays ; et on voudrait que notre pays marchât sur les traces de ces nations apostates.

Ah ! quel ignoble rôle a assumé le libéralisme, dans tout l'univers, en se faisant le porte-drapeau et le porte parole de ces héritiers de la vengeance de Lucifer ! Comment pourrions-nous ne pas trembler à la pensée de la terrible responsabilité qui incombe au parti libéral-catholique de cette province, qui s'est fait l'exécuteur des complots maçonniques dans ce pays ? L'affaire des écoles du Manitoba nous fait présumer le rôle que joueront demain dans Québec ces pseudo-chrétiens à l'âme gangrenée de rationalisme. D'ailleurs, est-ce trop s'alarmer ? N'avons-nous pas sous les yeux leurs écrits, ne venons-nous pas d'entendre leurs paroles orgueilleuses ? Pouvons-nous trouver aujourd'hui un seul membre de l'état-major du parti libéral qui admette sincèrement et de bonne foi la supériorité des intérêts de l'Eglise catholique sur ceux de l'Etat, et conséquemment "la prééminence de l'ordre surnaturel sur l'ordre naturel, la primauté du Verbe ou de la Raison de Dieu sur la raison de l'homme" ? Qu'est-ce que le parti libéral, tel qu'il existe actuellement dans le Dominion ? Peut-on nier que toute sa force, sa popularité ne soient renfermées dans toute la personnalité d'un seul homme, de son chef ? Et qu'est-il cet homme, sinon un libéral-rationaliste ?

Et ces hommes s'étonnent que l'Eglise puisse songer à se défendre ; ils se mettent en colère à la pensée que des francs catholiques se mettent sur leur chemin et leur barrent la route. Ils sont assez stupides dans leur aveuglement pour croire que l'Eglise catholique devrait se laisser dépouiller impunément du plus

précieux de ses joyaux : *l'éducation chrétienne* ! Non, la religion est encore trop vivace dans notre province ; et les catholiques, comme en janvier dernier, prouveront encore, à la face du pays et de tout l'univers, que si Satan est le maître au Manitoba, le Christ règne encore à Québec.

L. OBAY.

(A suivre)

---

## Le mouvement catholique

---

### AU CANADA

---

Il y a eu vendredi dernier, à Toronto, réunion des évêques catholiques d'Ontario pour procéder au choix de trois noms à envoyer à Rome relativement à la succession de feu Mgr. Cleary. La réunion a été présidée par Sa Grandeur Mgr. Walsh, archevêque de Toronto. On y remarquait, entre autres prélats, NN. SS. les évêques Macdonell, d'Alexandria, O'Connor, de Peterborough, Dowling, de Hamilton, et D. O'Connor, de London. Le clergé du diocèse s'est, par voie de requête, prononcé en faveur de la nomination du grand vicaire C. H. Gauthier, de Brockville.

Le *Manitoba* du mercredi 23 mars courant publiait ce qui suit :

En publiant le document pontifical, Sa Grandeur Monseigneur Bégin, archevêque de Cyrène, et administrateur de l'archidiocèse de Québec, s'est fait l'interprète de la parole du Pape, dans une lettre magistrale.

Les autres archevêques et évêques canadiens ont adhéré à cette interprétation. Monseigneur l'archevêque de Saint-Boniface, entre autres, a fait sienne la lettre de l'archevêque de Cyrène.

Nous sommes en mesure de dire aujourd'hui que les commentateurs de Sa Grandeur Monseigneur Bégin ont reçu à Rome une complète approbation. Le Saint-Siège approuve l'attitude de l'épiscopat canadien après comme avant l'Encyclique.

C'est un point important qui doit mettre fin à toutes les indéterminations comme à toutes les contradictions.

Il y en a qui ont voulu voir dans la lettre de Monseigneur Bégin des dissentiments entre celle-ci et l'encyclique. Certains l'ont dit ouvertement, avec une franchise qui indiquerait leur bonne foi et pourrait servir d'excuse à leur erreur ; d'autres l'ont insinué, montrant par là qu'ils n'avaient ni courage ni bonne foi.

Eh bien, maintenant, il n'y a plus place pour le doute. L'épiscopat canadien est avec le Pape, et notre devoir est d'être avec l'épiscopat.

Nous invitons le peuple à réfléchir là-dessus. Son esprit chrétien lui dira la place qu'il doit prendre dans la lutte.

Voilà donc encore une fois notre épiscopat soutenu, appuyé à Rome. Y aurait-il eu un nouvel appel, cette fois sur l'interprétation donnée à l'Encyclique par Sa Grandeur Mgr. Bégin ? C'est ce que semblerait indiquer cette approbation des commentaires de Mgr. l'archevêque de Cyrène. Les ennemis, déclarés ou déguisés, de l'influence épiscopale en ce pays étaient bien capables de susciter à nos évêques une nouvelle querelle à ce sujet. On se rappelle que le *Soleil*, pour un, sans afficher explicitement son mépris pour la lettre de son Ordinaire, laissait assez voir le désagrément qu'elle lui causait en ne s'empressant guère de la publier, et, quand enfin il s'y est décidé, en la reléguant dans une page du journal ordinairement peu remarquée et peu lue par les lecteurs sérieux. C'était probablement sa manière à lui de témoigner de son respect pour la parole de son évêque, se faisant à la fois ferme, claire et paternelle pour lui rompre le pain de la doctrine et des directions contenues dans le document pontifical. Aura-t-il au moins la loyauté de faire connaître à son public que cette parole, qu'il accueillait en somme avec un dédain assez visiblement manifeste, a été approuvée par le St. Père ? C'est ce que nous verrons.

Dans le même numéro, le *Manitoba* signale la parenté manifeste qui paraît exister entre l'article qu'un M. Maurice de la Fargue a servi aux lecteurs de *La Correspondance politique, parlementaire et diplomatique*, au sujet de l'arrangement scolaire qui aurait résulté des récentes négociations, et un article du *Tablet* de Londres sur le même sujet. "En les comparant," dit-il, "on voit qu'ils contiennent les mêmes renseignements. C'est presque identiquement le même texte. On y remarque à peine quelques nuances. La publication en a été à peu près simultanée dans la *Correspondance* et dans le *Tablet*." Tout cela paraît démontrer que le journal catholique anglais, quoi qu'on en ait dit, s'est laissé, dans la circonstance, circonvenir par ses souffleurs canadiens. Et nous ajouterons que ces souffleurs appartiennent évidemment à un camp qui n'a guère fourni de défenseurs à la vérité catholique depuis que dure le conflit scolaire.

Quant à la dépêche spéciale de Winnipeg que le *Soleil* du 16 mars courant publiait au sujet d'un règlement virtuel du conflit, le *Manitoba*, refusant de la discuter, se contente de dire que les

renseignements y contenus sont inexacts et les commentaires faits par la feuille québécoise à ce propos inopportuns.

Nous nous joignons à notre vaillant confrère de la *Défense*, de Chicoutimi, pour protester contre l'abus que commettent certains personnages en divulguant dans un journal les directions qui leur sont données dans le secret du confessionnal. Allons-nous revoir les mauvais jours du scandale Guyhot ?

La *Vérité* publiait, dans son dernier numéro, une *charade* trop transparente pour qu'elle ne soit pas facilement intelligible pour tous ceux de ses lecteurs qui sont tant soit peu au courant de la situation religieuse dans notre province. Or cette charade n'est autre chose, croyons-nous, qu'une allusion, moins que respectueuse assurément et fort déplacée dans un journal comme la *Vérité*, à un acte épiscopal de Mgr. de Chicoutimi. Rien de mieux, certes, que d'avoir tout le respect possible pour l'autorité pontificale, mais il conviendrait d'en garder un peu pour l'autorité épiscopale, car qui nuit à l'une est en bonne passe de nuire à l'autre.

## AUX ETATS-UNIS

Les catholiques américains—nous parlons de ceux qui sont fortement attachés à leur foi—ont salué avec bonheur la publication de l'Encyclique *Affari vos* adressée aux évêques du Canada. Ils ont vu dans la partie doctrinale du précieux document la justification des efforts incessants qu'ils font pour détourner les parents catholiques de la tentation d'envoyer leurs enfants aux écoles publiques.

Le R. P. McCluskey, S. J., de l'église St. François-Xavier, de New-York, s'est fait, ces jours derniers, l'écho de ce vivifiant enseignement et s'est occupé de le traduire en acte en annonçant que tous les lundis et jeudis, à 4 hrs. p. m., jusqu'à la date de la première communion fixée au 21 mai, des classes spéciales seront tenues pour les malheureux enfants qui n'ont pas l'avantage de fréquenter les écoles catholiques. Ces classes sont organisées sous la direction immédiate du principal des écoles paroissiales, tant pour les garçons que pour les filles. Il dénonçait en même temps la négligence des parents qui se désintéressent de l'avenir religieux de leurs enfants au point de les envoyer dans des écoles où on les élève comme s'ils n'avaient pas d'âme à sauver.

Il paraît qu'une certaine presse new-yorkaise s'est émue de ces déclarations si simples, si conformes à l'enseignement traditionnel de l'Eglise, si en harmonie avec le devoir du véritable pasteur d'âmes. Elle y a vu une attaque contre le système d'instruction publique en vigueur dans l'Etat-empire de l'Union américaine, et elle a réussi à créer à ce sujet un peu d'agitation. C'est dire jusqu'à quel point cette société est malade et quel grand besoin il y a de lui venir en aide.

Interrogé à ce sujet par un journaliste, le P. McCluskey a revendiqué avec orgueil la paternité des paroles qu'on lui attribuait et il a ajouté : " Je considère que les enfants ne reçoivent pas dans les écoles publiques l'instruction religieuses dont ils ont si grand besoin. En d'autres termes, on les y soumet à un régime de famine spirituelle, et je crois qu'il y a là un vide à combler à tout prix. Il y a aussi beaucoup d'enfants catholiques qui ne vont pas aux écoles publiques, mais qui n'en sont pas moins dépourvus d'instruction religieuse, et il y a lieu de s'occuper d'eux tout autant que de ceux qui fréquentent les écoles publiques. Je crois qu'il n'y a rien qui fasse davantage plaisir à un Robert Ingersoll que de voir des enfants fréquenter les écoles publiques, car il sait que leur instruction religieuse y est honteusement négligée."

Les parents catholiques aux Etats-Unis feront bien de méditer ces paroles, de s'efforcer d'y conformer leur conduite et de s'imposer tous les sacrifices possibles pour envoyer leurs enfants dans des écoles où ils puissent vivre et grandir dans une atmosphère saine au point de vue religieux.

La *Review*, de St. Louis, Mo., reproduit d'un journal européen les règles suivantes tracées dans une lettre circulaire que le Pape aurait adressée aux évêques d'Italie et des Etats-Unis, au sujet des prêtres italiens qui émigrent aux Etats-Unis et dont plusieurs, paraît-il, ne mènent pas une vie très-édifiante :

1. L'Evêque diocésain procédera sommairement contre les prêtres en faute, conformément aux règles prescrites par le droit canon.
2. Les évêques italiens n'auront plus la faculté de leur donner des lettres dimissoriales.
3. On ne fera exception à cette règle que pour les prêtres d'une piété et d'un savoir exemplaires.
4. Même dans ces cas exceptionnels, aucun *exeat* ne sera accordé avant qu'on ait préalablement l'assurance qu'un évêque américain accordera l'*ineat*.
5. Tous les prêtres des rites orientaux sont exclus.
6. On pourra accorder la permission de faire un voyage en Amérique, mais pas pour plus d'une année à la fois.

7. Les prêtres munis d'un indult spécial leur permettant d'émigrer aux États-Unis ne seront pas astreints à ces règles.

Comme heureux épilogue au bruit causé par la démission volontaire de Mgr. Schroeder, notons que le savant professeur s'est rendu sain et sauf en Allemagne, où on lui a remis le document officiel contenant sa nomination au poste de professeur de théologie dogmatique à l'université catholique de Münster, en Westphalie. Il trouvera sans doute dans l'exercice de ses nouvelles fonctions plus de satisfaction et de repos qu'il n'a pu en trouver dans l'exercice des mêmes fonctions à l'université catholique de Washington.

Mgr. Elder, l'archevêque des Cincinnati, n'y va pas par quatre chemins pour caractériser l'œuvre mauvaise à laquelle s'emploie la presse quotidienne de cette ville. "Il ne m'appartient pas," dit-il "de juger les motifs et les intentions des propriétaires et gérants de ces journaux, mais nous ne pouvons nous empêcher de constater et de déplorer le fait que nos journaux quotidiens, au lieu de servir à l'instruction et à l'éducation du peuple, sont devenus un égout, où se concentre ce qu'il y a de plus honteux au point de vue de l'honneur et de plus dégradant au point de vue de la morale, pour former un immense courant de corruption qui se déverse dans toutes nos rues, dans toutes nos fabriques et nos boutiques et dans presque toutes les demeures de notre ville.

"Nous dépensons des millions de piastres pour préserver nos corps des effets d'une eau impure, et pendant ce temps nous payons aux journaux des milliers de piastres pour leur permettre de se livrer à cet empoisonnement de nos âmes, de distiller le poison dans l'esprit et le cœur des plus petits de nos enfants et d'enflammer les plus viles passions parmi nos jeunes gens et nos jeunes filles. Et, après cela, il nous faut payer encore des centaines de milliers de piastres en frais de tribunaux et de prisons pour punir les crimes nés de ce travail."

On ne saurait mieux dire pour démontrer la nécessité de la fondation de la bonne presse et de l'encouragement à lui donner pour en faire le contrepoison de cette mauvaise influence. Hélas ! ce que dit Mgr. Elder des effets de la mauvaise presse est vrai de plus d'une ville, de plus d'un pays, sans en excepter le Canada, et partout où il se produit, le mal ne peut être combattu efficacement qu'en empêchant autant que possible le poison de circuler dans les veines du corps social et en lui opposant l'antidote d'un généreux encouragement à la bonne presse.

L'œuvre est devenue d'une importance capitale, au point que

Le Pape lui-même y a reconnu un besoin impérieux de nos temps et que, dans toutes les réunions, dans tous les congrès de catholiques, on consacre des séances spéciales à l'étude de cette question toute brûlante d'actualité. Il n'y a guère aujourd'hui qu'aux Etats-Unis et au Canada que les catholiques ne se préoccupent pas de fonder des journaux quotidiens armés de tous les moyens nécessaires pour combattre l'erreur et propager la vérité qui, seule pourtant, au dire de l'écrivain sacré, fait les peuples libres.

## AUTRES PAYS

ITALIE.—Nous n'avons encore en mains à l'heure actuelle qu'un compte-rendu télégraphique du consistoire tenu le 24 mars dernier. Les dépêches nous disent que le Pape a imposé le chapeau cardinalice à un certain nombre de prélats et préconisé quelques évêques et archevêques. En ce qui concerne ces derniers la nomination du cardinal Prisco à l'archevêché de Naples soulève une question intéressante et très peu connue au sujet des relations du Vatican avec le Quirinal. L'un des correspondants romains de la *Croix* l'expose en des termes que nous croyons devoir reproduire pour l'édification de nos lecteurs.

« Parmi celles-ci les (préconisations épiscopales) il en est une qui est d'une grande importance pour l'Italie ; c'est le choix du futur archevêque de Naples, et elle donne lieu à une remarque qui expliquera une particularité sur laquelle on se tait généralement.

Dans la loi des garanties, que le Souverain Pontife n'a jamais acceptées, le dix-septième article disait que le roi renonçait à tous droits de légation apostolique en Sicile et dans le royaume, mais que rien n'était innové pour la collation des bénéfices de patronage royal. Cette dernière disposition était jusqu'à présent restée un peu comme lettre morte, et le Souverain Pontife pourvoyait à tous les sièges épiscopaux d'Italie sans attendre la présentation du gouvernement. Il estimait, et à juste titre, que les conventions qui le liaient avec les anciens états qui se partageaient l'Italie étaient abrogées par le fait même que ces états avaient cessé d'exister et qu'il aurait fallu un nouveau Concordat, conclu avec les nouveaux maîtres de fait, pour les rétablir. D'autre part, le droit de patronage suppose dans celui qui en est investi des devoirs à remplir vis à vis de l'Eglise sous peine de déchéance, et il serait plus que difficile de ne pas voir dans la prise des Etats pontificaux un fait annulant complètement le droit de patronage. Le patron doit servir, aider l'Eglise, il ne peut, sans déchoir de ses privilèges, la dépouiller.

Quand le cardinal Sarto fut nommé patriarche de Venise, église qui était, sous le gouvernement autrichien, de patronage royal, le ministère de Grâce et justice fit imprimer une longue dissertation, tout un volume, pour essayer de remettre sur des



bases canoniques le droit de patronage du roi d'Italie. Celui-ci avait, dans la pensée du ministre, hérité de tous droits et privilèges appartenant aux gouvernements qu'il remplaçait, et ajoutons-le, faisait largement regretter. Le R. P. Brandi, Jésuite, n'eut pas de peine à réfuter ces sophismes et en se servant uniquement du droit canonique, seule base du droit de patronage, à montrer que la persécution du clergé, la destruction des communautés religieuses, la spoliation des biens de l'Église, la prise violente des États pontificaux, étaient mille fois plus qu'il n'en fallait pour que le patron, même roi, fut déchu du droit de présentation. Le Pape nomma le cardinal Sarto patriarche de Venise sans demander l'assentiment du gouvernement, et celui-ci, après avoir un peu tardé, nommait lui-même le cardinal Sarto au même siège au moment du Consistoire.

Ici nous avons eu, à l'occasion de l'élévation prochaine du cardinal Prisco au Siège de Naples, le perfectionnement du système. Dès que le Quirinal sut, et les moyens de savoir ne lui manquaient pas, que le cardinal Prisco était désigné pour ce siège par le Souverain Pontife, il s'est empressé de faire signer cette même nomination par ses bureaux. C'est ce qu'on appelle en japonais, *sauver la face*, et faire croire que, prenant les devants sur le Pape, nommant le premier, il exerçait son droit de patronage. Il est bien facile de répondre que les bulles du cardinal Prisco ne feront pas la moindre allusion, ni à la présentation faite par le gouvernement italien, ni aux droits de patronage que celui-ci voudrait, mais en vain, revendiquer."

—Les catholiques de Rome viennent de donner une impulsion nouvelle à l'œuvre de la sanctification du dimanche. Sous la domination pontificale, le dimanche était naturellement observé avec beaucoup d'exactitude, mais l'occupation piémontaise avait eu à ce point de vue, comme à beaucoup d'autres, les plus funestes effets. Depuis longtemps déjà les catholiques, clergé en tête, ont essayé de réagir contre cette œuvre de déchristianisation et ont obtenu des succès très marqués. Comme cette compagnie a aussi son côté humanitaire et social, il y a jusqu'à des journaux libéraux qui appuient les efforts des catholiques.

—L'archiconfrérie du Saint-Esprit a dû célébrer le 25 mars à Rome, le septième centenaire de sa fondation. Cette confrérie date de 1198 et a eu pour fondateur un français du nom de Guy de Montpellier; elle a compté parmi ses membres des papes et des souverains.

FRANCE.—Nous avons à noter en France en ce qui concerne les élections prochaines dans leur rapport avec la question religieuse, une série de déclarations importantes. D'abord, par ordre de date, le discours de M. Paul Deschanel, au banquet du *comité républicain national du commerce et de l'industrie*, discours important surtout par ce qu'il ne disait pas, car l'orateur avait,

fait très symptomatique, complètement laissé de côté la question religieuse, puis la déclaration faite quelques jours après par *l'Union du commerce et de l'industrie pour la défense sociale*, dont nous avons ici même raconté la fondation, déclaration dont voici le texte :

“ 1o.—Acceptation loyale du terrain constitutionnel conformément au pacte de la fédération électorale de 1898.

2o.—Lutte contre le socialisme par la défense des principes essentiels de l'ordre social, et avant tout de la morale et de la religion.

3o.—Etude consciencieuse des questions économiques et ouvrières avec le désir de les résoudre dans un esprit de fraternité et de justice.”

Quelques jours après la réunion de cette association une interpellation de M. Dron, député du Nord, a provoqué des explications très nettes de la part de MM. Méline et Barthou. Il résulte des discours de ces deux ministres que le gouvernement veut la paix religieuse, qu'il considère le ralliement comme une chose sérieuse, qu'il entend ne pas aborder les questions religieuses avec un esprit sectaire, qu'il est respectueux de l'idée religieuse, mais qu'il a laïcisé tout autant qu'un autre et qu'il considère les lois scolaire et militaire comme faisant partie du patrimoine légal de la République. Il a même été déclaré que, si les radicaux voulaient renoncer à leur plan d'impôt sur le revenu et de révision, le ministère était prêt à faire cause commune avec eux pour la défense de ces lois.

La *Fédération électorale de 1898*, qui a entrepris de faire l'union de tous les catholiques constitutionnels et dont le pacte électorale a été acclamé aux congrès de Paris et de Lyon, a répondu aux discours ministériels par la note suivante, très importante :

La Fédération électorale de 1898 voulant défendre sous la République les intérêts religieux, fait appel au dévouement de tous ses comités et adhérents.

Elle leur demande, à ce moment décisif de la préparation électorale, de redoubler d'activité et de prendre pour règle de leur conduite les résolutions suivantes :

1o. Susciter et soutenir les candidats qui, sur le terrain constitutionnel, loyalement accepté, affirmeront la nécessité de réformer, en ce qu'elles ont de contraire à la liberté et au droit commun, les lois dirigées contre les catholiques :

2o Combattre les candidats qui proclameront ces lois “intangibles” :

3o En ce qui concerne les candidats silencieux sur cette revendication des catholiques, subordonner le concours de ceux-ci

aux circonstances locales, aux engagements pris, aux compensations obtenues.

#### LA FÉDÉRATION ÉLECTORALE.

Paris, le 14 mars 1894.

Voilà où l'on est présentement.

—Un important congrès des œuvres de jeunesse a été tenu à Lille le 10 mars et les jours suivants. Encouragé par le Souverain Pontife, le cardinal Rampolla et quarante évêques, il a obtenu le plus grand succès. On y a successivement traité la plupart des questions qui intéressent la jeunesse et particulièrement celles de sa formation religieuse et morale, de son action intellectuelle et sociale, par tous les moyens, de l'union enfin des divers groupes organisés de jeunes gens.

—On annonce la mort de la T. R. Mère Eugénie de Jésus et Marie, fondatrice et supérieure générale de la communauté des religieuses de l'Assomption.

---

PRUSSE.—La question religieuse a dernièrement été soulevée au Landtag, prussien. La Prusse s'est emparé, il y a déjà longtemps, des biens ecclésiastiques, qu'elle gère, dit l'*Univers*, selon son bon plaisir, c'est-à-dire au profit des protestants. Les catholiques ont naturellement protesté contre cet état de choses et réclamé justice. Ils demandaient tout d'abord une comptabilité régulière et une répartition équitable des biens sécularisés. Le ministre des finances, M. de Miquel, ne leur ayant donné que des réponses évasives, l'un des députés du Centre a alors formulé une série de réclamations très nettes : Respect de la constitution par le rétablissement de la section catholique au monastère des Cultes, abrogation de ce qui reste des lois dite de Mai, liberté pour l'Eglise de former son clergé et de désigner sans l'intervention gouvernementale, les titulaires des divers postes ecclésiastiques, libre développement des ordres religieux, etc.

Le ministre des Finances a rejeté toutes ces demandes et l'on peut s'attendre à une belle lutte pour la liberté. Stoecker, le fameux antisémite protestant, demande, lui aussi, l'abolition des dernières lois de Mai.

---

MADAGASCAR.—Le gouvernement français vient, paraît-il, de faire au Vatican des propositions qui ont été très bien accueillies, pour l'établissement régulier de la hiérarchie catholique à Madagascar. Les deux vicariats apostoliques actuels seraient élevés au

rang d'évêchés et l'on créerait un archevêché, ce qui constituerait une province ecclésiastique.

NOUVELLES-GALLES DU SUD.—Combien de fois avons-nous dit et répété que la question scolaire était en tous pays la question vitale ? En presque tous les pays aussi elle est à l'ordre du jour. C'est de la lointaine colonie de la Nouvelle-Galles du Sud que nous arrivent aujourd'hui les échos de cette lutte pour l'âme des générations futures.

La position est très simple là-bas. Les écoles publiques de la colonie sont telles que les catholiques ne peuvent consciencieusement les laisser fréquenter à leurs enfants, d'où, pour eux, obligation de payer doubles taxes s'ils veulent faire donner à ces enfants une éducation conforme à leurs croyances. Le diable a employé là sa tactique favorite, celle qui lui réussit si bien en France et aux Etats-Unis.

Jusqu'à cette heure cependant les écoles n'étant pas encore absolument gratuites (quel mensonge que cette prétendue gratuité !) les catholiques n'étaient pas obligés de verser au fonds scolaire commun des sommes aussi considérables que celles versées par leurs frères de France et des Etats-Unis. Mais il paraît que l'on veut changer tout cela et remplacer par une taxe générale nouvelle la légère contribution exigée chaque semaine des élèves des écoles publiques. Les catholiques combattent cette nouvelle iniquité avec ardeur, mais il paraît encore qu'il se trouve quelques politiciens catholiques pour appuyer le plan sectaire.

Hélas !

CEYLAN.—Le cardinal Moran, dans une lettre adressée au *Daily Telegraph* de Londres, donne sur la situation religieuse dans l'île de Ceylan des chiffres intéressants qui compléteront ceux que nous avons nous-même donné récemment.

L'on calcule qu'au début de ce siècle il y avait à Ceylan 40,000 catholiques et 130,000 protestants. Haeckel écrivait en 1883 que les protestants n'étaient plus qu'au nombre de 50,000, un grand nombre étant retombés dans le paganisme. Enfin le "Historical Church Atlas" publié en 1897 par Edmund McClure, dit qu'il y a à Ceylan 250,000 catholiques. En ce qui concerne les écoles maintenant, nous voyons par un rapport officiel, qu'en 1894, elles comptaient 25,037 élèves catholiques, 4,264 anglicans, 3,435 wesleyens, 395 presbytériens, 1378 d'autres croyances.

Voilà des chiffres qui constituent une jolie page d'histoire.

28 mars 1898.